

REVUE DE PRESSE



QUOTIDIENNE













Jeudi 28 juillet 2022







FÊTE DE L'INDÉPENDANCE LE 7 AOÛT À YAMOUSSOUKRO : 5731 HOMMES ET FEMMES ANNONCÉS POUR LE DÉFILÉ

La célébration de la fête de l'indépendance An 62 se fera à Yamoussoukro, le dimanche 7 août 2022, sur le thème : « Liens Forces de Défense et de Sécurité-Populations, socle de la résilience nationale face aux nouveaux défis sécuritaires ». Au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 27 juillet 2022 à l'état-major général des FACI, à Abidjan-Plateau, le pool de communication des Forces armées de Côte d'Ivoire sur cet événement a donné des détails sur son organisation. Selon le capitaine de vaisseau Dadié Bazay Valès Mondésir, 5731 hommes et femmes ont été mobilisés pour la cérémonie du 7 août, dont 4625 FDS et corps paramilitaires, 532 représentants des universités et écoles supérieures et 574 représentants de 14 Districts.



RÉCONCILIATION ET COHÉSION NATIONALE : LES ACTES DE LA 5ÈME ÉDITION DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX EN CÔTE D'IVOIRE REMIS AU MINISTRE KKB

Le ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale, Kouadio Konan Bertin (KKB), a reçu, mercredi 27 juillet 2022 à Abidjan-Plateau, l'ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire, Leo VVinovezky, des responsables de la fondation allemande Konrad Adenauer, ainsi que des représentants du centre de recherche politique d'Abidjan. Ces entités ont organisé, les 8 et 9 mars dernier, le dialogue inter-religieux en Côte d'Ivoire, dont les actes de la 5ème édition ont été présentés au ministre Kouadio Konan Bertin. Les différentes parties ont exprimé leur reconnaissance au ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale pour sa participation active à cette édition. Elle se sont engagées à renforcer leur collaboration avec ce ministère pour une culture démocratique effective en Côte d'Ivoire.



RÉCONCILIATION EN CÔTE D'IVOIRE : LES NATIONS UNIES ENGAGENT LA JEUNESSE À METTRE EN ŒUVRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Pour une paix et une réconciliation durables en Côte d'Ivoire, il est indispensable d'impliquer la jeunesse dans les programmes initiés à cet effet. Pour ce faire, le département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (Ondesa) veut développer en Côte d'Ivoire un projet portant sur l'engagement de la jeunesse dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (Odd), de la paix et de la sécurité. Le mercredi 27 juillet 2022, la conseillère interrégionale de l'Organisation des Nations unies pour les affaires économiques et sociales, Alcinda Manuel Honwana, a rencontré le ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale, Kouadio Konan Bertin (KKB), à son cabinet au Plateau, afin de partager avec lui cet important projet. Elle était accompagnée par Ibrahim Diabaté, président du Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire, et de docteur Yao Jules, spécialiste du Programme des jeunes (Unfpa).



ELECTIONS LOCALES EN CÔTE D'IVOIRE : LE VOTE DES SÉNATEURS EN MARS 2023 AVANT LES RÉGIONALES ET MUNICIPALES

L'élection des sénateurs en Côte d'Ivoire pour une nouvelle législature aura lieu, sauf changement, en mars 2023. Ainsi le scrutin sera organisé avant les élections régionales et municipales prévues la même année. Comme en 2018, les sénateurs de la prochaine législature de la Chambre haute du Parlement, la deuxième de l'histoire du Sénat en Côte d'Ivoire, seront élus par les conseils municipaux et régionaux sortants, ou actuellement en exercice. En effet, c'est en mars 2018, avant les élections des maires et des conseils régionaux d'octobre 2018, que les premières élections sénatoriales avaient eu lieu. L'esprit avait alors été de permettre que l'élection sénatoriale se fasse avec les maires déjà en place, c'est-à-dire les maires sortants en 2018 pour permettre, cinq années plus tard, soit en 2023 aux conseils municipaux et régionaux élus en octobre 2018 de procéder, à leur tour, à l'élection des sénateurs.





LUTTE CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE : LE PREMIER MINISTRE ENGAGE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE À TRAVERS L'AGROPOLE NORD

C'est à Sinématiali, dans la région du Poro, au nord de la Côte d'Ivoire, que le Premier Ministre Patrick Achi a lancé les travaux de construction de l'agropole nord, mercredi 27 juillet 2022. Cette infrastructure constitue un engagement fort pour la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire. « Aujourd'hui, nous nous réunissons pour célébrer une avancée majeure pour le dynamisme de notre agriculture, pour le rétablissement de la souveraineté alimentaire de notre pays », a déclaré le Premier Ministre. Il a fait savoir que cette agropole, une fois fonctionnelle, permettra d'augmenter la capacité de production agricole de la Côte d'Ivoire d'une part et, impactera positivement le mode de vie des populations dans les quatre régions concernées par le projet que sont le Tchologo, le Poro, le Hambol et la Bagoué, d'autre part. Patrick Achi a souligné que 100 hectares seront mis à disposition du secteur privé en vue de favoriser la transformation des produits issus de l'agriculture. Dotée d'une enveloppe de 167,4 milliards de FCFA, l'agropole nord concerne les secteurs de la mangue, de l'anacarde, du karité, du riz, du maïs, du maraicher, de la viande et de l'aquaculture.



REVALORISATION DU REVENU DES CACAOCULTEURS : LE CONSEIL DU CAFÉ-CACAO ET IDH SIGNENT UN PARTENARIAT POUR SORTIR 100 MILLE PRODUCTEURS DE LA PAUVRETÉ

Le Conseil du café-cacao (CCC) et the Sustainable trade initiative (IDH), ont signé, mercredi 27 juillet 2022, à Abidjan-Cocody, un partenariat en vue de la mise en œuvre de la deuxième phase d'un projet visant à accroître le revenu des producteurs de cacao. Ce projet dénommé "Cocoaperation", va toucher 100 mille producteurs de cacao et va s'étendre sur 4 ans. Frank Joosten, directeur des marchés du cacao chez IDH, a soutenu que l'objectif est d'augmenter le revenu des producteurs en réduisant l'écart qui est de plus de 50% par rapport au niveau de revenus viables à moins de 30%, d'ici à fin 2025. 200 coopératives seront coptées pour le volet approvisionnement en cacao, dans le cadre de ce projet qui intègre l'ensemble de la chaine de valeurs du cacao dont les exportateurs, les chocolatiers et les institutions financières.

Société 🕑



DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : LE PAACA LANCÉ AUJOURD'HUI

Le Projet d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie du District autonome d'Abidjan (PAACA) sera lancé ce jeudi 28 juillet 2022. Sauf changement de dernière minute, la cérémonie sera présidée par le Premier Ministre Patrick Jérôme Achi. Elle enregistrera la participation de la directrice générale du Bureau

régional de développement et des prestations de services pour l'Afrique de l'Ouest du Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD). Le PAACA est une initiative du gouvernement ivoirien. Il bénéficie de l'appui de la BAD. Pour un coût global d'environ 62,446 millions d'euros, soit 40,962 milliards de FCFA et une durée de quatre ans, ce projet vient consolider les acquis de la mise en œuvre du Projet de gestion intégrée du bassin versant du gourou.



AKOUÉDO : L'ANCIENNE DÉCHARGE TRANSFORMÉE EN PARC URBAIN DANS UN AN

Le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana, s'est enquis, hier mercredi 27 juillet 2022 à Abidjan, de l'état d'avancement des travaux sur l'ancien site de la décharge d'Akouédo. Il a annoncé que la construction en cours d'un parc urbain sur le site de l'ancienne décharge sera achevée dans un an. Le ministre Bouaké Fofana a expliqué que ce projet de parc urbain est unique en Côte d'Ivoire, et probablement pour la sous-région. « On ne voulait pas juste fermer la décharge et tourner le dos (...). Dans un an, cet espace sera complètement transformé, et les riverains verront leurs investissements prendre de la valeur », a-t-il déclaré, en présence des opérateurs et de la chefferie d'Akouédo. Bouaké Fofana s'est dit heureux que le chef et toute la notabilité d'Akouédo coopèrent avec le gouvernement sur ce projet.



FONCTION PUBLIQUE/ ANNE DÉSIRÉE OULOTO AUX FONCTIONNAIRES : « IL NOUS FAUT RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE, LUTTER CONTRE LA CORRUPTION ET PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE »

« Le Chef de l'État entend bâtir une administration moderne, efficace et performante qui catalyse le développement économique et social de la Côte d'Ivoire. (...) La proactivité de l'État dans le développement économique et social passe nécessairement par la transformation culturelle de l'Administration. (...) Il nous faut renforcer la bonne gouvernance, lutter contre la corruption, renforcer la lutte contre la fraude, et promouvoir la transparence, la responsabilité et la redevabilité ». Telle a été l'exhortation de la ministre de la Fonction publique, Anne Ouloto, le mercredi 27 juillet 2022 à l'Hôtel Président, lors de sa rencontre avec le corps préfectoral, les fonctionnaires et agents de l'État de la région du Bélier et du District autonome de Yamoussoukro. Anne Désirée Ouloto a saisi cette opportunité pour appeler ses hôtes du jour à exécuter leur mission de service, avec responsabilité, compétence, conscience professionnelle et loyauté, tout en faisant preuve d'intégrité, d'impartialité et de neutralité.



UNIVERSITÉS DE MAN, KORHOGO, COCODY, ABOBO-ADJAMÉ, SAN PEDRO, U VIRTUEL : VOICI LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE CHAQUE UNIVERSITÉ

Après avoir décliné le chronogramme des préinscriptions dans les Universités publiques, privées et des Grandes écoles de Côte d'Ivoire, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, a rendu public, hier mercredi 27 juillet 2022, la capacité d'accueil des différents temples du savoir du pays. Ainsi, pour cette année universitaire 2022-2023 qui s'ouvre, l'Université de Man pourra recevoir 420 étudiants, l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo 2450 ; l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa 700 ; l'Université Alassane Ouattara de Bouaké 3800 ; l'Université Nangui Abrogoua (Abobo-Adjamé) 2200 ; l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody 5250 ; l'Université Virtuelle 4500 ; et l'Université de San Pedro 450. Ce sont au total 19770 bacheliers ayant au maximum 23 ans, à l'exception de l'université de Man où l'âge d'entrée est plafonné à 22 ans, qui pourront intégrer les universités publiques.



NORMALISATION DES PRODUITS : LA PLATEFORME NATIONALE D'ACCÈS AUX NORMES ET DE VEILLE NORMATIVE (PVAN) LANCÉE

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a procédé, ce mercredi 27 juillet 2022 à Abidjan-Plateau, au lancement de la Plateforme nationale d'accès aux normes et de veille normative (PVAN) en Côte d'Ivoire, conçue par Côte d'Ivoire Normalisation (Codinorm). Indiquant l'importance de cette Plateforme en Côte d'Ivoire, au regard des enjeux liés à la normalisation et à la commission de la qualité, Souleymane Diarrassouba a appelé les acteurs de la vie économique, sociale et environnementale, à qui la Plateforme s'adresse, à se l'approprier en s'y abonnant massivement. Selon lui, la mise en place de cette PVAN Codinorm, accessible sur www.pvancodinorm.com, traduit l'engagement du gouvernement ivoirien, à travers Codinorm, à faciliter l'intégration des entreprises ivoiriennes dans le commerce international. (Source : CICG)



INDUSTRIE AUTOMOBILE : LE MINISTRE SOULEYMANE DIARRASSOUBA CONCLUT UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AFRICAINE DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES

En marge du forum des affaires Afrique du Sud - Côte d'Ivoire, qui s'est tenu le vendredi 22 juillet 2022 au Centre de Recherche Scientifique et industrielle (CSIR) de Pretoria, le ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a signé un protocole d'accord avec l'Association Africaine des Constructeurs Automobiles (AAAM) représenté par Bily Tom, PDG ISUZU Afrique du Sud. Ce MoU porte essentiellement sur la collaboration entre les parties pour la mise en place d'un plan de développement de l'industrie automobile. L'élaboration d'un « livre blanc » visant la promotion et le développement des industries d'assemblage automobile, ainsi que la fabrication des pièces de rechange et des composants automobiles est prévue, à cet effet.





ORIENTATION EN SECONDE : L'OPÉRATION DÉMARRE JEUDI À MINUIT

Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, informe les parents d'élèves que la phase pilote de l'opération d'orientation/affectation en ligne des élèves en classe de Seconde dans l'enseignement général débutera le jeudi 28 juillet 2022 à 23h59mn. Cette opération prendra fin le samedi 06 août 2022 à 23h59 mn sur toute l'étendue du territoire national. Dans cette note publiée, sont concernés par l'orientation/affectation en classe seconde tous les élèves de troisième remplissant les conditions d'orientation à l'enseignement général, qui sollicitent les établissements publics ou privés des Directions régionales à savoir Abidjan1, Aboisso, Korhogo, Soubré et Yamoussoukro. À cet effet, les parents d'élèves sont invités à procéder, eux-mêmes, à l'orientation, puis à l'affectation de leurs enfants, à partir de leur téléphone portable, en envoyant par message Dob au 9991 et en suivant les instructions.







SPACIA, UNE PLATEFORME POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Cinquante et un (51) cas de corruption ont fait l'objet de dénonciation depuis le 11 juillet 2022, date de lancement officiel du Système de prévention et de détection des actes de corruption et infractions assimilées (SPACIA), a révélé, mardi 26 juillet 2022, le directeur de la Communication et des Relations extérieures du ministère de la Promotion de la bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption, Foussény Touré. Invité de la tribune « Tout savoir sur » du CICG, Foussény Touré a indiqué que pendant sa

phase expérimentale, entre octobre 2012 et son lancement officiel en avril 2022, la plateforme SPACIA avait déjà permis le signalement de 396 cas de tentatives et faits avérés de corruption. Instituée par un décret datant d'avril 2022, et officiellement lancée le 11 juillet 2022 par le Premier Ministre, Patrick Achi, la plateforme nationale SPACIA vise à accroître la participation citoyenne dans la lutte contre la corruption, à insuffler et instaurer l'intégrité et la transparence dans la gestion et la gouvernance des affaires publiques, a indiqué Foussény Touré.



SECTEUR MARITIME : OUVERTURE À ABIDJAN DES ASSISES DES COMITÉS TECHNIQUES DES PORTS D'AFRIQUE

Les assises des Comités Techniques de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) ont été ouvertes, mardi 26 juillet 2022, à Abidjan. Ces assises réunissent trois Comités Techniques de l'AGPAOC, à savoir : la Sécurité maritime protection de l'environnement et de l'exploitation (SMPEE), les Experts techniques en matière d'infrastructures et développement (ETID) et les Chargés des affaires (CA). Représentant le ministre des Transport, le Directeur de Cabinet Coné Dioman a insisté sur la place de choix qu'occupent les infrastructures dans le développement des États africains. Il a également exprimé le soutien du gouvernement ivoirien à l'initiative.

Société 🕑



FRONTIÈRE IVOIRO-BURKINABÈ: UN DIALOGUE COMMUNAUTAIRE À LALÉRABA

Les conflits armés et la cohésion sociale étaient, mardi 26 juillet 2022, au menu d'un dialogue communautaire à Laléraba, un village de l'extrême nord ivoirien, à la frontière avec le Burkina Faso, pays voisin éprouvé par le terrorisme. Les échanges des populations transfrontalières ont regroupé, d'un côté des jeunes et de l'autre, des femmes pour discuter de la violence imputée aux groupes jihadistes et du renforcement de la cohésion sociale. Les commissions nationales des frontières de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ont mobilisé les communautés transfrontalières pour cet événement financé par le système des Nations unies afin de renforcer la gouvernance des zones frontalières, consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire







Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG). Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

SOLIDAIRE







Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale